arrêté, ce matin, par des agents de la sûreté, dans une maison publique où il s'était caché.

Les blessés, dont l'état n'est pas très grave, sont soignés à leur domicile.

Explosion d'un canon à Tunis

Tunis, 26 mars. — Pendant les salves tirées pour annoncer la fête du Ramadan, une pièce a fait explosion.

Cinq indigènes, artilleurs du bey sont été grièvement blessés.

Nouvelles Étrangères

Guillaume chez Bismarck

Berlin, 26 mars. — L'empereur avec le prince héritier est parti ce matin pour Friedrichsruhe.

Friedrichsruhe, 26 mars. — L'empereur est arrivé à midi à Aumuehle. Il est monté à cheval et s'est rendu à l'embranchement de la route de Schwarzenbeck, où l'attendaient un escadron de cuirassiers, une compagnie du 66e régiment d'infanterie, un escadron du 15e régiment de hus-ards, drapeau et musique en tête, et une batterie d'artillerie de campagne. L'empereur s'est mis à la tête des troupes, qu'il a conduites sur un terrain à proximité du parc et les a rangées en parade.

Le prince de Bismarck, en uniforme de cuirassier, est arrivé en voit re découverte; les musiques ont entonné l'air national et les troupes ont présenté la arme.

L'empereur a félicité Bismarck au nom de l'armée et lui a remis un sabre d'honneur à poigné d'or.

Il a passé avec le prince de Bismarck la revue des troupes.

Devant le château du prince de Bismarck, les cuirassiers défilé de nouveau. Un déjeuner a été offert ensuite. Au moment du toast, porté par l'Empereur au prince de Bismarck, des salves ont été tirées.

Le prince impérial a offert au prince de Bismarck, de la part de sa mère l'impératrice, un bouquet de fleurs avec une lettre autographe.

Le Premier Mai en Angleterre

Londres, 26 mars. — A la Chambre des communes M. Keir-Hardie demande au chancelier de l'Echiquier si son attention s'est portée sur ce fait que le 1er Mai verra sur tout le continent des manifestations ouvrières, et si le gouvernement a l'intention de déclarer le 1er mai jour férié pour les ouvriers et d'engager ainsi les patrons à donner congé à leurs ouvriers ce jour-là.

M. Harcourt répond non, sans explication.

Graves désordres à Vienne

Vienne, 26 mars. — Des désordres se sont produits dimanche dans plusieurs restaurants qui ont remplacé les musiques civiles par des musiques mil taires. Des groupes d'ouvriers, prenant fait et cause pour les musiciens civils évincés, ont manifesté en leur faveur. Des bagarres ont eu lieu ; la police a mis sabre au clair et un certain nombre de personnes ont été blessées.

Hier, les manifestations ont recommencé, mais deux des restaurants ayant été fermés, la foule s'est calmée et de nouvelles collisions ont été évitées.

LA GUERRE

entre la Chine et le Japon

Bombardement des îles Pescadores

Shanghai, 26 mars. — La flotte japonaise, *sorte de douze bâtiments, a bombardé, hier,* les forts de l'île Mikung, du groupe des Pescadores.

On dit que l'île est maintenant au pouvoir des Japonais.

Devant Formose

Londres, 26 mars. —Télégramme de Hong-Kong au *Times* de ce matin :

Les Japonais ont noyé des torpilles dans les passes de la rade de Tamsui (Formose).

Les bâtiments chinois n'osent plus pénétrer dans le port.

Les Chinois fortifient Fou-Tchéou, Amoy et Swatow.

LA BELGIQUE

LA LOI ÉLECTORALE

Bruxelles, 26 mars. — La Chambre des représentants, devant les tribunes combles, a discuté le projet de loi du gouvernement sur le régime électoral communal. Le président du Conseil, dans un long discours, s'attache à justifier la nécessité du projet qui double le nombre des électeurs communaux.

Les Grèves

Liège, 26 mars. — La situation, ce matin, dans les charbonnages, présente une amélioration.

La grève continue dans une partie du bassin de Liège. Tontelois, à Bonneffe, on a constaté la présence d'une centaine d'ouvriers au travail.

A La Haye, la reprise est plus accentuée. Environ 150 ouvriers travaillent à chaque puits.

A Velbeno't, il y a quelques manquants.

A Patience et à Beaujonc, 60 ouvriers travaillent sur 650.

Dans les principaux charbonnages de la vallée de la Meuse, on travaille en général.

A Corbeau, la moitié des ouvriers chôment.

Voici cependant quelques charbonnages en grève : à la Batterie, 180 manquants ; il y a également grève à Xhoris et à la Haye de Jemeppe; ce qui indique une extension de la grève dans une partie de la vallée de la Meuse où le chômage n'avait pas encore pénétré.

La nuit a été très calme.

Liège, 26 mars. — Un grand meeting a été tenu aujourd'hui. Quatre cents mineurs se sont prononcés pour la grève générale.

DERNIERE HEURE

Dîner au Ministère de la Justice

Paris, 26 mars. — Ce soir, a eu lieu au Ministère de la Justice, un dîner d'une soixante ne de couverts offert aux membres du gouvernement et aux bureaux des deux Chambres.

Mme Trarieux avait à sa droite M. Challemel-Lacour, président du Sénat et à sa gauche M. Henri Brisson, président de la Chambre. Le garde des sceaux avait à sa droite Mme Brisson et à sa gauche Mme Ribot.

Citons parmi les autres convives : M. Ribot et tous les ministres ; MM. Clausel de Coussergues, Magnin, Etienne, Barbey, Chalamet, Lockroy, Morel, Combes, Cazot, Chaudey, etc.

Une brillante réception à laquelle assistaient un grand nombre de notabilités judiciaires, de sénateurs et de députés, a suivi le dîner.

Double condamnation à mort

Marseille, 26 mars. — Aujourd'hui ont eu lieu devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône les débats de l'affaire de la rue de la Baignoire. Il s'agissait d'une femme étranglée par un garçon d'hôtel et un locataire. Les accusés, Auguste Barillot, 28 ans ; Simon 30 ans, ont été condamnés à la peine de mort.

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur une place publique de Marseille.

GRÈVE PROBABLE
des allumettiers

Paris, 26 mars. — Les membres du syndicat des ouvriers des fabriques d'allumettes ont eu une nouvelle entrevue avec M. Ribot. Ils ont protesté contre le refus du président du Conseil d'accepter une diminution proposée par MM. Goussot et Lavoy pour améliorer le salaire des ouvriers. M. Ribot a répondu qu'il ne pouvait pas venir en aide aux accusés de faiblesse en augmentant les ouvriers à la suite d'une grève. A la suite de cette entrevue, une réunion des ouvriers a eu lieu cet soir. Ils se sont séparés sans incidents. Il est probable que la grève générale sera proclamée de nouveau demain.

Chronique du Sport

SPORT HIPPIQUE

Les courses d'Arras

C'est samedi prochain qu'expire le délai fixé pour les engagements dans le *Derby d'Artois*, qui doit être couru le 3 juin.

Les engagements pourront être faits jusqu'au 30 mars, à six heures du soir, chez M. G. Degouve, 6, place Sainte-Croix, à Arras.

Nous ferons connaître la semaine prochaine la liste complète des chevaux engagés.

Six prix, dont l'importance s'élève à 6,500 francs, seront courus le 3 juin à l'hippodrome des Hauts-Blancs-Monts.

Chronique Régionale

Une invraisemblable erreur de la gendarmerie

M. Decan Eugène, travailleur tranquille, revenait comme boulanger à Mouscron, lorsque venant pour voir son père à Tourcoing, il y a six semaines, il fut arrêté par les gendarmes de cette ville, comme déserteur.

Malgré ses protestations, on l'envoya à Sedan, au 22e dragons, où on lui enleva ses vêtements civils pour l'habiller en soldat. Puis il fut dirigé sur Châlons-sur-Marne pour être traduit devant le conseil de guerre. Là, après quarante-cinq jours de prison, on reconnut qu'il y avait erreur !

Il envoyé à Tourcoing, avec une feuille de route, l'arrêta à Longwy. Mon'ieur, par la faute des gendarmes de cette ville, avoir perdu son travail, être sans ressources, et de plus on ne lui a pas rendu ses vêtements civ ls !!

C'est véritablement à n'y pas croire !

LES MANŒUVRES

Le ministre de la guerre a décidé que l'état-major du premier corps d'armée ferait en 1895 un voyage de corps d'armée.

Toutes les divisions entières d'infanterie exécuteront une manœuvre avec cadre de divis on.

Le commandant en chef, pourra, s'il le *juge utile, grouper le voyage d'état-major,* les deux manœuvres avec cadres de division active d'infanterie et même la manœuvre avec cadres de division de réserve, en une manœuvre avec cadre du corps d'armée à deux ou trois divisions qu'il dirigera en personne.

Maladie grave de M. des Rotours

Le *Nouvelliste* publie la dépêche suivante datée de Paris.

M. des Rotours, atteint il y a quinze jours *d'une bronchite, ne se remit pas complètement.* Il voulut, malgré son état de santé, remplir ses devoirs de député et se rendit à la Chambre.

Il y a cinq jours, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, et son état est actuellement des plus graves.

Tramway d'Armentières à Halluin

M. le Préfet vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu la lettre en date du 22 mars 1895, par laquelle M. le Directeur des Chemins de fer Economiques du Nord demande l'autorisation de mettre en exploitation la partie de la ligne de tramway d'Armentières à Halluin, comprise entre la gare d'Armentières et la place de l'Eglise de Frelinghien et celle de la rue de la Gare, à Lille, la rue Notre-Dame, la rue de Roubaix et le chemin de grande communication numéro 11 d'Armentières à Wavrin ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1894 ;

Arrêtons : Art. 1er. — Une commission est instituée sous notre présidence à l'effet de procéder à la reconnaissance et, s'il y a lieu, à la réception provisoire de la partie de la ligne de tramway d'Armentières à Halluin, comprise entre la gare d'Armentières et la place de l'Eglise de Frelinghien ;

Art. 2. — Cette commission est composée de : MM. Dron, député, conseiller général à Tourcoing; Fi. Bondsel, conseiller général à Lille ; Dazeville, conseiller général à Armentières ; Cayon, ingénieur en chef du département ; Chapuy, ingénieur des mines à Lille; Divoux, ingénieur des Ponts et Chaussées à Lille; Fourquet, agent-voyer en chef du département.

M. le directeur de la Société des chemins de fer économiques du Nord assistera à la réunion de la commission.

Art. 3. — La Commission se réunira à la gare d'Armentières, le samedi 30 mars à 1 heure 18 du soir.

Nominations officielles

Postes et télégraphes. — Par arrêté du 4 mars, Mme Cloet, receveuse à Cysoing, est nommée receveuse à Marcq-en-Baroeul, en remplacement de Mlle Teillier, appelée à Wavrin.

— Mlle Barnard, receveuse à Cysoing, est nommée receveuse à Wavrin.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'œuvre de la Bouchée de pain

Dons reçus : Un abonné pour la Mi-Carême des pauvres, auxquels la Bouchée de pain a rendu tant de services, 300 fr. — Quête faite chez M. Victor Moine, rue de l'Epeule, 2 fr.

Produit des quêtes de la Mi-Carême

Le groupe «Espérance»	88 fr.	40
Le groupe «Les Insoucis»	53 »	70
Les trois jeunes volontaires	61 »	75
Les caves populaires	81 »	75
Les quêteurs de la cavalcade du Coq-Hardi, Coulon-Cuvelier	246 »	75
Total	514 fr.	35

***

Une personne notoirement distraite a gâté dix-sept boutons divers dans le tronc d'un des nos dévoués quêteurs. Le comité les tient à sa *disposition contre récompense.*

Interruptions de circulation

D'après une demande faite par M. l'ingénieur, chef du service de la construction des tramways de Roubaix-Tourcoing, pour hâter les travaux de réfection de la voie du tramway existant sur la route départementale n° 14 vers Tourcoing, M. le *Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :*

La circulation sera interrompue sur la route départementale n° 14 de Roubaix-Tourcoing, dans les sections et pendant les périodes suivantes :

1° De la rue de la Rondelle à la rue de l'Alma, du 26 au 28 mars courant.

2° De la rue de l'Alma à la rue de la Guinguette du 28 au 31 mars.

3° De la rue de la rue de la Guinguette à la limite de Roubaix du 1er au 5 avril.

4° De la limite de Roubaix à la rue de la Fonderie du 5 au 8 avril.

5° De la rue de la Fonderie au Pont du Chemin de fer du 8 au 11 avril.

6° Du Pont du Chemin de fer à la rue Louis Leloir, du 10 au 13 avril.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera de Roubaix à Tourcoing d'une part, par les rues de la Gare, de l'Alma, St-Vincent-de-Paul, d'Alsace, l'Avenue de la République, le boulevard Gambetta ; d'autre part, par les différentes rues qui avoisinent la dite route.

L'AFFAIRE DETOLLENAERE

La Chambre syndicale a fait distribuer en ville, par les soins des collecteurs, un prospectus que nous publions, à titre de documents :

Aux membres de la Chambre Syndicale,

« Vous connaissez tous les faits qui se sont passés ce la semaine. L'ex-secrétaire de la chambre syndicale, Auguste Detollenaere en qui nous avions toute confiance a été arrêté.

« Il a détoné une somme de 1,500 francs, que nous lui avions confiée pour acheter trois obligations à 500 francs l'une, et une autre somme de 500 francs sur un titre au porteur.

« Il a commis ces faits au courant de ces faits depuis quelques semaines déjà. Si elle ne l'a fait arrêter immédiatement, c'est qu'il avait promis de rembourser la somme détournée dans un délai de 15 jours. Sur les 1,500 francs il a été rendu 200 francs, ce qui prouve qu'il y a encore 1,600 francs de disparu.

« Si Auguste Detollenaere a pu commettre un pareil méfait, c'est grâce à la confiance qu'il avait au maître à tout le monde.

« Plus de six fois déjà il avait quitté l'argent la commission des finances pour acheter des obligations et toujours il était acquitté loyalement de la somme qui lui était confiée. Personne ne trouvait donc soupçonner qu'il pour il aurait commis un acte aussi odieux.

« Si un traître s'est glissé parmi nous, la Commission a fait son devoir en le faisant arrêter.

« Les syndiqués feront aussi le leur. Ils continueront comme aujourd'hui à faire de la propagande pour grossir l'armée des travailleurs qui feront pour la délivrance prochaine.

« Travailleurs, le désertion est une lâcheté donc pas un de vous ne quittera la Chambre syndicale.

La Commission.

Voici la situation exacte de notre caisse :

81 obligations de Bruxelles.		8,784.00
31 id	Anvers.	3,069.7
2 id.	Lille	1,540.08
13 id.	Roubaix	3,277.90
En espèces		8,317.95
	Tot l.	25,868.70
Somme détournée par Detollenaere		1,660.00
	La Commission.	

En caisse, reste net . . . 24,208.70

Tous les syndiqués indistinctement sont invités à assister au contrôle qui aura lieu le premier dimanche d'avril (6 avril).

La Commission.

Entre amants

Lundi vers cinq heures et demie du soir une discussion est survenue entre Théophile Rommens, 36 ans et Nathalie Verlyne, 30 ans, tous deux vivant maritalement rue de Franklin, 122.

Au cours de la discussion, Nathalie s'emparait de l'ouverture du poêle avec laquelle elle frappa son amant. Ce dernier a reçu des blessures assez graves à la tête.

Une triple arrestation

Hier après-midi, le compagnon Vercruysse, bien connu à Roubaix pour ses opinions anarchistes, a été rejoint par deux de ses compagnons, dans un estaminet de la Grande-Rue, pour ivresse.

Vercruysse avait aussi brisé plusieurs chopes et des carreaux de vitre.

Vidanges inodores. — La direction prie sa clientèle de vouloir bien remettre ses commandes chez M. Vandenbunne, Grande-Rue n° 41 b.s (Coin de la rue Pauvrée). 28 s u l.av.

Photographie artistique Victor HERMANT

105, GRANDE RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime

Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

La cavalcade de bienfaisance

Bien que privée d'une partie des éléments groupés pour la journée du dimanche la cavalcade remise au lundi n'a pas moins obtenu un brillant succès, dans l'ensemble.

La recette a été bonne, encore avait-on dû écourter l'itinéraire primitif.

Le défoulement commencé aussi tôt la distribution du corsaire place Charles-Roussel a donné les résultats suivants :

Recette globale: 2,239 fr. 12 se décompose ainsi :

Don direct, 50 francs.

2 pièces d'or de 10 fr.; pièces d'argent, 22 de 5 fr.; 22 de 2 fr.; 190 de 1 fr.; 335 de 0,50 centimes: 11 de 0,20 cent., argent ou nickel.

Billon: 7245 pièces de 0,10 cent.; 17659 de 0,05 cent.; 3570 de 0,02 cent.; 72 de 0,01 cent.

Pièces de nickel diverses, 40.

On a trouvé dans les tronc des pièces de 20 fr. en carton.

Les deux primes allouées aux quêteurs ont été remportées par MM. Georges Leduc et Albert Boyaval.

Voici l'ordre dans lesquels ont été en honneur les deux jeunes gens, classés les quêteurs suivant l'importance des recettes effectuées.. Le Riding-Club, les gymnastes Fernand Dubruille, Jean Mahieu, Léon Maeure, Ch. Dubrœux, Henri Gadenne, Paul Scritte, Emile Boyaval, Jacques Kuffer, E. Dehaymain, Paul Vannocke, Clément Vandendessche, Paul Scoby, Anselme Lefebvre, Désiré Fauvarque, Henri Cattoire et Paul Berger.

Le Boutteux a récolté produit de sa chanson, 305 fr. 26. C'est splendide résultat.

Dans le char de l'automnière 150 fr. 54 auquel il convient d'ajouter le produit des tronc de deux jeunes gens superbement costumés qui figurent avec le char de MM. Maes fils, 24 fr. 17. Le chiffre total sera modifié car on a retrouvé de l'argent un peu partout en détachant les chars, 42 fr. notamment dans la paille du char des moissonneurs.

On a beaucoup admiré le petit garçon si gracieusement costumé qui figurait à cheval en tête du cortège.

Encore une fois merci à tous ceux qui ont contribué à ce bon œuvre, merci à ceux qui ont figuré au cortège, société ou simple particuliers, merci à la société de gymnastique à son sympath que président M. Frère, au dévoué président M. Delannoy, merci aux généreux donateurs.

Quant aux organisateurs ils trouvent dans la réussite la récompense de leurs efforts.

Renversée par le vent

Mme Marie Houzet, 60 ans, couturière, rue de Lund, 168, sortait dimanche vers quatre heures et demie de l'église Notre-Dame de Lourdes, lorsqu'elle fut renversée par le vent. Relevée par des passants et transportée chez son domicile, elle a reçu les soins de M. le docteur Cuttens, qui a constaté une fracture du poignet droit.

Un noyé

D'hier vers 11 h. 1/2 du soir, deux personnes qui longeaient le canal, M. J.-B. Desbonnets, rue Guetem et Robert Dussarcoy, rue Victor-Hugo, trouvèrent, déposés sur la berge, près du pont de l'Epeuleu, un pardessus et un chapeau. Le chapeau portait les initiales A. D. Dans les poches du pardessus on trouvait une carte d'électeur au nom d'Arthur Desrousseaux, 40 ans, magasinier, rue du Flocon.

On présume que le propriétaire de ces vêtements devait s'être jeté dans le canal. En effet, hier matin, des personnes aperçurent un corps humain flottant entre deux eaux.

On ramena le cadavre qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu. Cette triste nouvelle a été accueillie avec douleur par sa famille. Cet homme avait déjà donné des signes du dérangement d'esprit.

Accidents

M. Georges Montagne, 18 ans, demeurant à Roncq, ouvrier tisserand chez M. Charles Tiberghien, rue d'Alsace, a eu le médius de la main droite pris dans les engrenages d'un métier à tisser. Il a été pansé par le docteur Vaneuf-Ille, qui a pratiqué l'amputation de la première phalange.

— M. Emile Spehrouck, 50 ans, tisserand chez MM. Honoré frères, fabricants de tapis rue de la Lutte, est tombé en descendant de son métier à la Jacquart, et s'est luxé le genou. Il subira une incapacité de travail d'environ 3 semaines. Le blessé qui habite rue Houchard est soigné à son domicile.

— Hier soir, vers 8 h. 1/2 M. Jean Dandieval, 65 ans, journalier chez M. Herbeaux-Thibaux, rue des Nonnes, revenant de la poste avec un de ses amis, lorsqu'arrivé au bord de la rue Carnot, une voiture de boulanger qu'il n'avait pas aperçue, le bousculà violemment. Il reçut un coup de timon qui le fit tomber. On le releva ayant la jambe cassée et une assez forte blessure à la tête. Il a été conduit d'abord chez M. Boyaval, pharmacien place Charles Roussel où les premiers soins lui furent donnés, puis à son domicile rue des Nonnes.

La voiture du boucher D... était bien munie de lanternes et le cheval d'un grelot.

Arrestation pour vol et recel

Clémence Dautricourt, 20 ans, sans profession, demeurant à Bondues, avait dérobé une montre d'argent avec chaîne nickel aux époux Devaux, rue Fin de la Guerre, fort Pouchain. Cette fille fut arrêtée par le garde-champêtre Noyelles. Elle déclara avoir vendu la montre volée au nommé Amand Lanssens, propriétaire et cabaretier à Bondues. Cet individu a été également arrêté pour complicité de vol par recel.

Outrage à la pudeur

R. B..., 29 ans, teinturier, qui se trouvait dimanche soir à l'estaminet Vanhamme à la *Croix-Rouge*, déclara qu'il venait de recevoir un coup de soutean d'un flamand. En voulant montrer sa blessure, il commit un outrage public à la pudeur et a été pour ce fait arrêté et déposé au violon par l'agent Binot.

Extradés

Les gendarmes de Mouscron ont remis hier matin à la frontière, sous les ordres de ceux de Tourcoing, les nommés Forestier Henri-Joseph, 25 ans, boulanger, né à Soulegne le 11 mai 1869, ayant demeuré en dernier lieu à Wimille, poursuivi par le parquet de sa ville natale pour enlèvement de mineur, vol et abus de confiance; Lecroart Auguste-Marie, né à Lorient, le 3 juillet 1866, employé à la mairie de Lorient, poursuivi par le parquet de cette dernière ville, pour faux en écritures publiques et de commerce et usage de faux.

Ces deux individus sortent de la prison de Bruxelles, où ils avaient été arrêtés la semaine dernière.

— La gendarmerie de Tourcoing, a conduit hier après-midi à la frontière belge, les nommés Jerwis Jean, né à Bruges, condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à trois mois de prison pour vol, et Barnard Augustine, femme Strobb, 32 ans, condamnée à la Cross-Rouge, mêmes par un parquet de Bruges pour le vol de titres de Wengen, dont nous avons dénoncé ce pillage.

Cette dernière sortait de la prison de Douai.

Quant à Jervis, réclamé par le parquet de Dunkerque pour vol, il a trouvé bon au moment d'être remis aux autorités belges, de prendre la poudre d'escampette.

Les gendarmes belges se sont mis aussitôt à sa poursuite mais n'ont pu le rejoindre. Jervis a cependant rejoint le territoire français et s'est dirigé vers Roubaix.

Expulsés

Un convoi de dix-huit expulsés, dont quatre femmes, a été dirigé hier à midi sur Lille, remis sur la frontière, par les soins des gendarmes Roulardt et Debarvenghi.

Dans ce nombre, se trouvaient les nommés Marguerat Christian Louis, belge d'origine condamné par le 3e conseil de guerre de la direction d'Alger, à cinq ans de réclusion pour vol de données appartenant à un militaire, dissipation d'effets d'habillement, et petit équipement et de cambriolage ; qui confiés pour le service de la colonie agricole des environs d'Alger; Haussen, Gérard Lambert, né à Verviers, condamné le 22 mars 1894 par le tribunal correctionnel de Lille, à un an de prison pour outrages aux magistrats. Le premier sortait de la prison d'Arras et le second de celle de Lille.

Les autres sortaient des prisons de Soissons Arras, Amiens, Douai et Lille à la suite de condamnations prononcées par les tribunaux de ces villes, pour fraude, vol, rébellion et vagabondage.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séance du 23 mars

	Versements			Remboursements			
Tourcoing (D.)	152	dépos.	dont 25 nouv.	16	580	19	
» (L.)	»	»	»	»	»	»	
Blanc-Seau	7	»	»	1	175	»	
Croix-Rouge.	10	»	»	»	501	»	
Halluin.	4	»	2	»	3 0	»	
Linselle	8	»	2	2	205	»	
Roncq	8	»	2	»	3 565	»	
Bondues	9	»	3	»	2 930	»	
Bousbecque	1	»	1	»	500	»	
Neuville	2	»	»	»	86	»	
Mouveaux.	2	»	»	»	35	»	
Totaux.	197		36	2	30 17	19	

	Remboursements			
Tourcoing (D.)	68 remb.	dont 13 soldés	27,017	01
» (L.)	»	»	»	»
Blanc-Seau	2	»	»	16
Croix-Rouge	5	»	2	225
Halluin	8	»	»	679
Linselles	9	»	1	4 113
Roncq	12	»	2	643
Bondues	3	»	»	»
Bousbecque	3	»	»	494
Neuville	6	»	2	827
Mouveaux	»	»	»	»
Totaux	113		17	35,016

Administrateurs de service pendant le mois de mars, le quinzaine :

A Tourcoing : MM. L. Monnier, F. Dervaux, F. Desurmont. — Au Blanc-Seau, M. D. Degeuge. — A la Croix Rouge, M. L. Honoré — A Halluin, M. Wattelez. — A Linselles, M. E. Bolin. — A Roncq, M. H. Castelle. — A Bondues, M. E. Debaulle. — A Bousbecque, M. C. Lefèvre. — A Neuville, M. Ch. Phalempin. — A Mouveaux, M. L. Pollet.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier
L. LEDUC.

Société des Anciens militaires

Réunion dimanche 31 mars, à heures et demie pour la commission ; à 5 heures, pour les sociétaires.

Objet de la réunion : Collations.

A 6 heures, soirée récréative pour les familles.

Les amateurs musiciens ou chanteurs désireux de faire partie du programme sont priés d'envoyer leurs noms dans le délai, chez M. Edouard Cau, secrétaire de la société, rue Nationale, café du Centenaire.

Il a été perdu hier après-midi, entre la rue Winoc-Choquel et la rue du Château, un gilet blanc, à boutonnières. Prière de le rapporter rue Winoc-Choquel, 8, Tourcoing.

WATTRELOS

Mort d'un soldat

On nous annonce la mort à Brest de M. Emile

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 58

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

TROISIEME PARTIE

LE PORT DE LA MORT

Le jour n'était pas encore venu, mais cependant il y avait, dans le ciel, une sorte de poussière grise flottante qui annonçait la fin de la nuit, l'approche de la lumière.

— Maître, il faut nous débarrasser de ces maudits chiens... Si nous les laissons à nos trousses quand le soleil brillera, nous ne pourrons échapper aux bandits.

Robert fit signe qu'il comprenait.

Ils s'agenouillèrent dans la crevasse et à une cinquantaine de pas dans l'intérieur, profitant d'un élargissement de la fissure, déposèrent contre la muraille, faisant corps avec elle.

A-Kim avait dégagé son coupe-coupe de sa ceinture et Robert tenait à la main son long couteau de chasse.

Les chiens avaient gagné du terrain ; ils ne se firent pas attendre et s'engouffrèrent dans le boyau en hurlant, le nez collé sur le sol, aux émanations des deux fugitifs.

A-Kim, silencieusement, venait d'étreindre son cou de cette dernière.

— Ils ont trouvé les cadavres des chiens, fit A-Kim. Ils viennent de comprendre que leur retraite a été découverte et ils vont tout mettre en œuvre pour nous entourer et nous empêcher de nous échapper.

L'éveil n'était pas donné heureusement et les postes qui, de cinq cents mètres en cinq cents mètres gardaient la lisière, ne se doutaient de rien. Autrement, Robert et A-Kim eussent été perdus.

Les abois des chiens avaient été entendus, mais souvent ils poursuivaient un daim ou un chevreuil; seuls, les cris des hommes, montant du torrent, venaient de jeter quelque inquiétude dans les deux premiers postes. Trois hommes en avaient été détachés, lesquels, au pas de course, suivant la ligne à quelques mètres seulement de nos deux amis, s'engagèrent dans les roches, allant aux nouvelles.

Il ne fallait pas attendre leur retour.

Ils se glissèrent dans les hautes herbes et les bambous, laissant à leur gauche, dans le fond de la vallée, le village de Nha Nam et continuèrent à longer la sombre bordure de la forêt de Hu-Thuong.

Lorsqu'ils y furent, hors de la vue des postes, ils se retournèrent, les yeux brillants, dans l'orgueil de leur triomphe.

Mais A-Kim aussitôt fronça le sourcil.

— Maître, tout n'est pas fini, lou de la ... Et son doigt désigna le haut des roches qu'ils avaient traversées tout à l'heure. Sur la cime la plus élevée, une flamme vive venait d'apparaître, aussitôt éteinte, mais qui avait fait place à une longue colonne de fumée noire qui montait droite dans le ciel bleu et clair.

Cela dura quelques minutes.

Puis la colonne disparut, évanouie, comme pompée par le soleil.

Mais aussitôt, sur une autre cime, à quelques kilomètres, un second feu, suivi d'une autre colonne de fumée.

Et il y en eut ainsi visibles, au Nord et au Sud, à l'Est et à l'Ouest, par tous les postes, par tous les villages, jusqu'aux horizons les plus reculés.

Etonné, Robert regardait A-Kim sans comprendre.

— Ils signaux !... fit l'Annamite. Cela veut dire que le Fort de la Mort vient d'être découvert, que des ennemis, — nous ! — sont en fuite dans la campagne, essayant de regagner les premiers postes français et qu'il y a un intérêt de vie ou de mort à nous barrer la route et à nous prendre. Regardez. Le pays tout entier peut voir ces colonnes de fumée et tous les bandits vont se disperser pour la retrouver et nous une sorte de cordon.

— Il faut gagner le Song-Thuong par la forêt.

— Oui, ne pas quitter la forêt, voilà notre salut.

Ils ne s'arrêtèrent pas plus longtemps. En chemin, A-Kim cueillait quelques fruits avec lesquels ils deux rompaient leur faim et leur soif. Le banian qui cachait leurs provisions n'était pas loin, pourtant; quelques minutes à peine et ils y seraient arrivés. Mais cela était du du temps perdu et leur vie dépendait peut-être de ces quelques minutes. Ils n'hésitèrent pas.

Si Robert n'avait pas en A-Kim pour le guider, il se fût perdu cent fois dans ces labyrinthes de sentes où seuls passaient les fauves.

A-Kim s'y retrouvait avec une admirable intelligence.

La journée s'écoula sans alerte. Et pourtant, bien qu'aucun indice ne le leur indiquât, ils devinaient qu'autour d'eux le cercle se resserrait.

Cependant, ils s'approchaient de Song-Thuong.

La rivière était leur seule espérance. Ils la traverseraient à la nage. Les bandits hésiteraient peut être à s'engager sur l'autre rive où leurs bandes n'opèra est jamais.

Le soir, ils durent faire halte ; ils étaient extenués.

Et tous deux s'endormirent, dans l'impossibilité absolue de continuer. Hier à tour de rôle, seulement combien cette imprudence était grande et se débattant vainement contre leur mon sanes.

Ce fut A-Kim qui se réveilla le premier. La nuit était encore très noire. Robert dormait si profondément que le brave garçon fut tenté de le laisser reposer jusqu'à l'aube.

Autour d'eux, le silence était très grand, si parfait même qu'il permettait d'entendre, au loin, le roulement des eaux du Song-Thuong dans les rapides.

A-Kim comprit qu'il fallait partir, profiter de la nuit.

S'il pouvaient, avant le jour, atteindre le Song-Thuong, ils étaient sauvés.

Il réveilla Robert. Celui-ci se dresse. Le sommeil l'a abordi. Il a quelque peine à recouvrer toute sa présence d'esprit.

Ils se remettent en marche.

En marchant, ils dévorent quelques fruits, quelques racines, *mais ils sont maintenant* si faibles. A-Kim aussi bien que Robert, qu'ils n'avancent plus qu'avec une extrême difficulté. Jusqu'à ce jour, ils étaient gonflés, tonifiés, et ici causent des douleurs intolérables. A plusieurs reprises, l'Annamite les lui a enveloppés, mais rien ne résiste aux ronces, aux bambous, aux lianes qui leur font marcher pieds nus et le long de son passage des gouttes de sang marquent la trace des pas du courageux enfant.

Les seulement les rapides du Sonh-Thuong leur sert de guide.

C'est là qu'ils se dirigent, avec une énergie désespérée, dernier, mais suprême effort de leurs forces épuisées

Enfin, les voici sur la rive...

Ils s'étancent dans les broussailles emmêlées où ils se cachent, se couchent, et là, ils se reposent, reprennent haleine.

Le jour est venu.

En face d'eux, de l'autre côté de la rivière, quelques paillotes à demi cachées par les palétuvier *du bord de Peau* révèlent l'existence d'un village et dans une anse de la rivière, des barques, sampans, jonques, sont amarrées.

Il y a même des embarcations en rotins tressés très solides, faciles à manier et que l'on appelle *bangnirs*.

— C'est un village de pêcheurs.

— Ah ! nous avions une de ces barques ! dit Robert.

Il est trop faible pour entreprendre la traversée à la nage; le courant est très violent en cet endroit. La rivière, bien que torrentueuse, est large. Il n'atteindrait pas l'autre bord.

Mais A-Kim a repris quelques forces.

— Maître, donnez-moi deux ou trois plastres, dit-il.

Il les place dans sa bouche, se laisse couler jusqu'à la rive, se jette dans l'eau et le voici, nageant avec vigueur, dans les flots qui se bouscoulent.

Robert le suit, épouvanté.

Du sort d'A-Kim dépend maintenant son retour.

A cette-frêle barque que le dévoué serviteur décrochera de l'autre bord est attachée toute sa fortune... *son avenir, peut être...!* peut-être son bonheur.

A-Kim est au milieu de la rivière.

Il est sur l'autre bord.

Des pêcheurs accourent, veulent s'opposer à son projet; mais il ne leur en laisse pas le temps. D'un coup de sabre il a tranché la corde. Il a sauté dans l'embarcation légère, et, pour calmer les cris et les imprécations, il jette dans les mains de l'intrigène le plus rapproché les plastres demandées tout à l'heure à Robert.

Et il ramne vigoureusement, pour revenir à son maître.

Une demi-heure après, il l'a rejoint.

Et le *panier*, abandonné au fil de l'eau, est projeté avec la rapidité d'une flèche vers les rapides.

Il les franchit avec un bonheur inouï.

De l'autre côté du gouffre écumante et tout au plus calme, mais là, des broussailles de bambous, il a pu se cacher, se quitter, partent tout à coup des détonations.

Des balles ricochent dans l'eau, tombent autour d'eux, crèvent les plats-bords de leur embarcation légère.

Ils se couchent, laissant le panier dériver au fil de l'eau.

Et pendant un quart d'heure sur plusieurs kilomètres, à tous les tournants du Song-Tuhong, les broussailles cachent ainsi des embuscades et ils sont assaillis par une fusillade.

— Maître, vous n'êtes pas blessé ? disait A-Kim.

— Non... et toi ?

— Pas encore.

Les rebelles étaient si bien cachés qu'il était impossible de riposter. Heureusement le courant était rapide. Leur embarcation n'offrait qu'un but mobile. Les coups devinent plus rares, s'espacèrent de très loin en très loin. Enfin ils cessèrent complètement.

A-Kim se releva et voulu prendre les rames.

Mais alors il s'aperçut que Robert ne bougeait plus.

— Maître ! Maître !

(*A suivre*) PIERRE MARE